



COMMUNE DE BOURS

Département des Hautes Pyrénées

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE

Projet de transfert dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique

Le Public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal en date du 28 Juillet 2021, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de transfert dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique des lotissements « Le Clos du Levant, Ducos, de l'Agauou, du Bosquet des Grives et du Hameau du Bosc »

M. Alain TASTET a été désigné Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Bours :

- **du 25 Août 2021 à 9 Heures au 09 Septembre 2021 à 16 Heures**

Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Bours pendant 16 jours consécutifs afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de la Mairie.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant la période de l'enquête sur le site internet de la commune de Bours à l'adresse suivante : <http://www.mairie-bours65.fr>

Le Commissaire Enquêteur recevra le Public à la Mairie de Bours lors des permanences qui se tiendront :

- **le 25 Août 2021 de 9 Heures à 11 Heures**
- **le 09 Septembre 2021 de 14 Heures à 16 Heures**

Les observations, remarques et propositions éventuelles portant sur le projet pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête
- adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à la mairie de Bours avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de BOURS - 1 Rue de la République - 65460 BOURS
- par courrier électronique, à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

mairie.bours65@orange.fr

- ou reçues par le Commissaire Enquêteur qui se tiendra à la disposition du Public lors des permanences.

Toute personne physique ou morale intéressée, pourra prendre connaissance, pendant un an, à la Mairie de Bours, à la Préfecture des Hautes Pyrénées et sur le site internet de la commune du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur.

Fait à Bours, le 2 août 2021

Le Maire,



Marc GARROCCO